



Landwirtschaftlicher Klub
der Bundesversammlung
Club Agricole
de l'Assemblée fédérale

La Suisse est-elle prête à faire face à une crise alimentaire ?

15. Juni 2022

Dr. Ueli Haudenschild – Domaine Alimentation de l'approvisionnement économique du pays

Mission



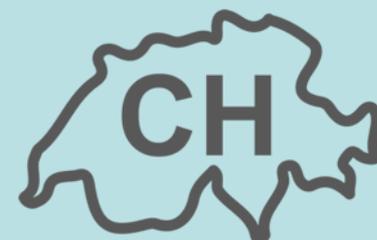
- Art. 102 Approvisionnement du pays:
- ¹ La Confédération assure l'approvisionnement du pays en biens et services de **première nécessité** afin de pouvoir faire face à une menace de guerre, à une autre manifestation de force ou à une **grave pénurie à laquelle l'économie n'est pas en mesure de remédier par ses propres moyens**. Elle prend des mesures préventives.
- ² Elle peut, au besoin, déroger au principe de la liberté économique.

Définition d'une pénurie grave

Lebenswichtigkeit
der Versorgungsleistung



Räumliche Ausdehnung



**Definition der
schweren
Mangellage**



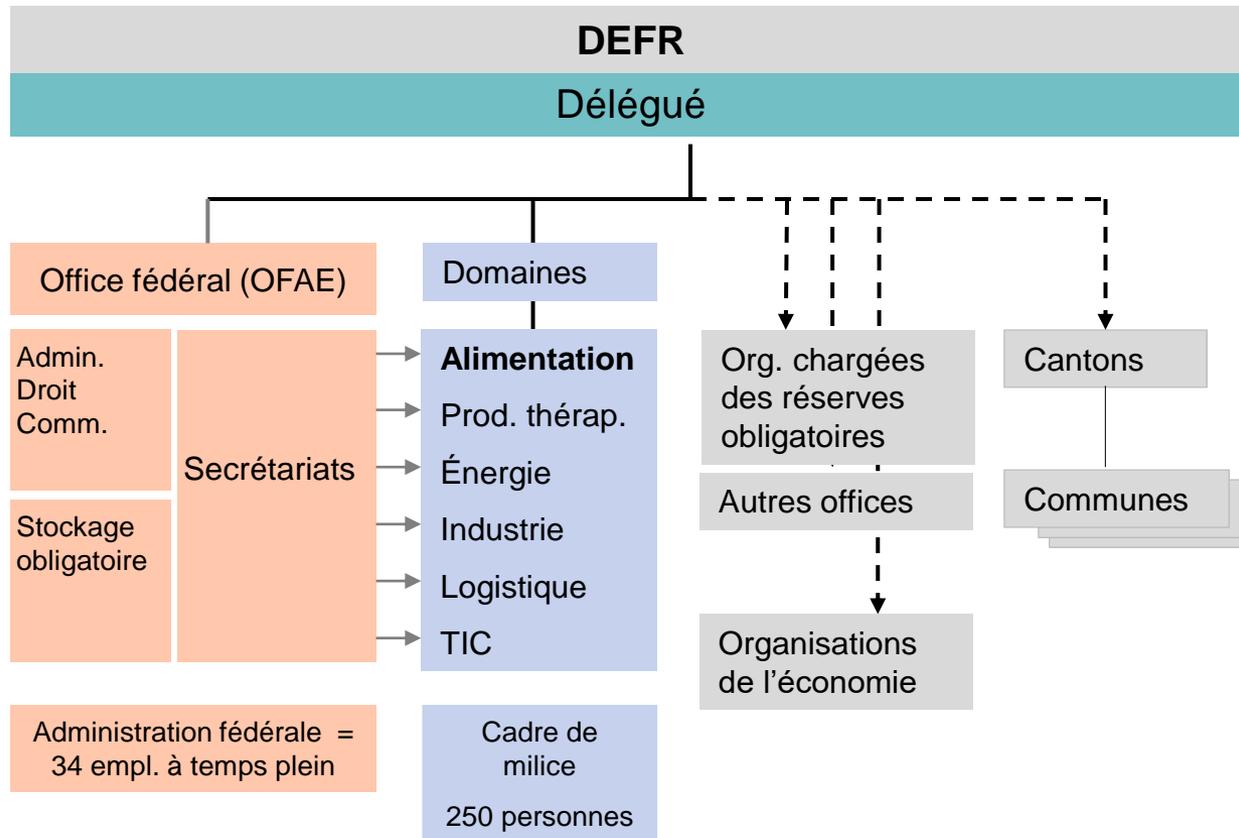
Marktstruktur der Branche



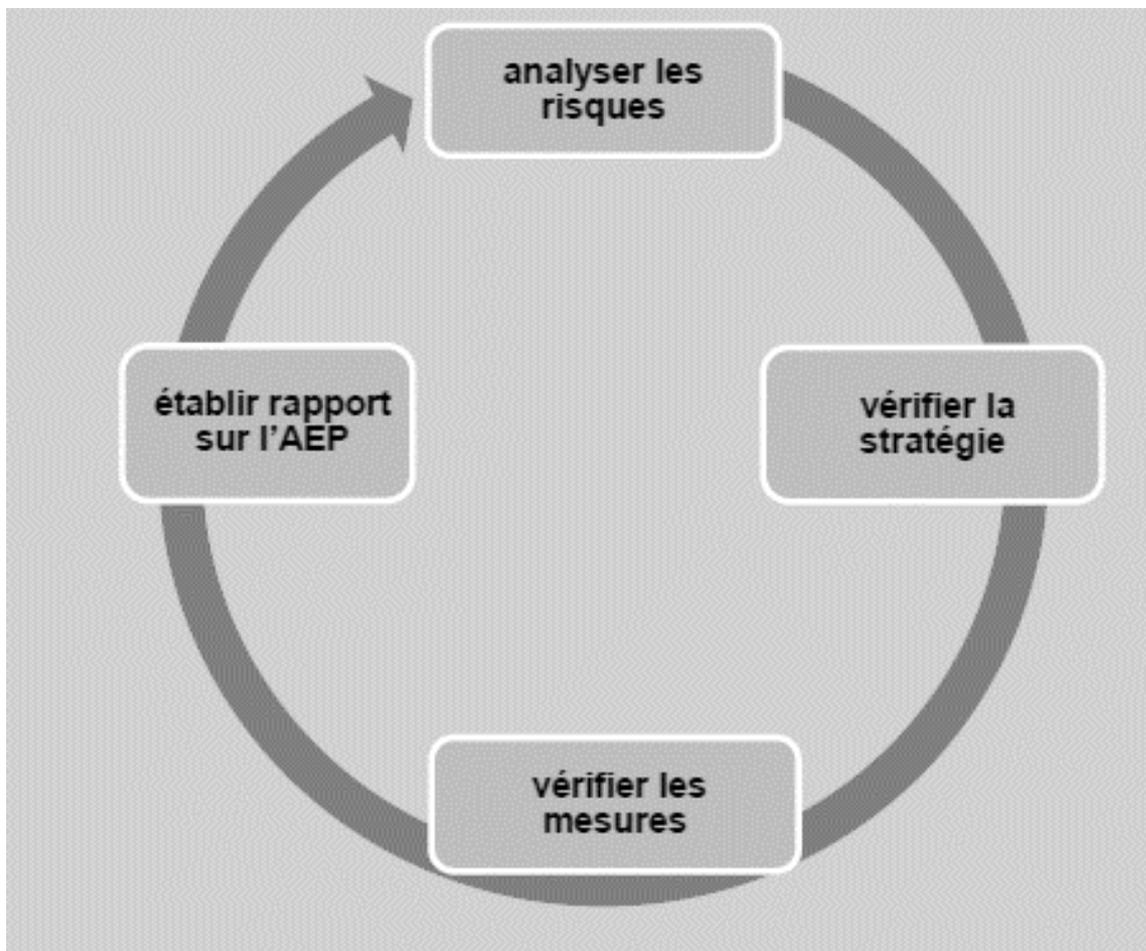
Ausgleichsfähigkeit
der Marktkräfte



Organisation AEP = partenariat public - privé (PPP)



Mission en temps normal



historique de 1848 à nos jours

Stratégie d'approvisionnement

Phase préventive

Fixer des exigences pour le stockage d'aliments et de moyens de production

Prendre des mesures pour convertir la production en vue d'une pénurie grave (garantir les surfaces d'assolement requises et autres moyens de production)

Renforcer la résilience des particuliers (provisions domestiques)

Pénurie grave que le secteur privé ne peut maîtriser

Phase d'intervention

Étape A

Combler

Combler à 100 % le déficit de certains aliments ou moyens de production vitaux lors d'une grave pénurie

Étape B

Dépanner

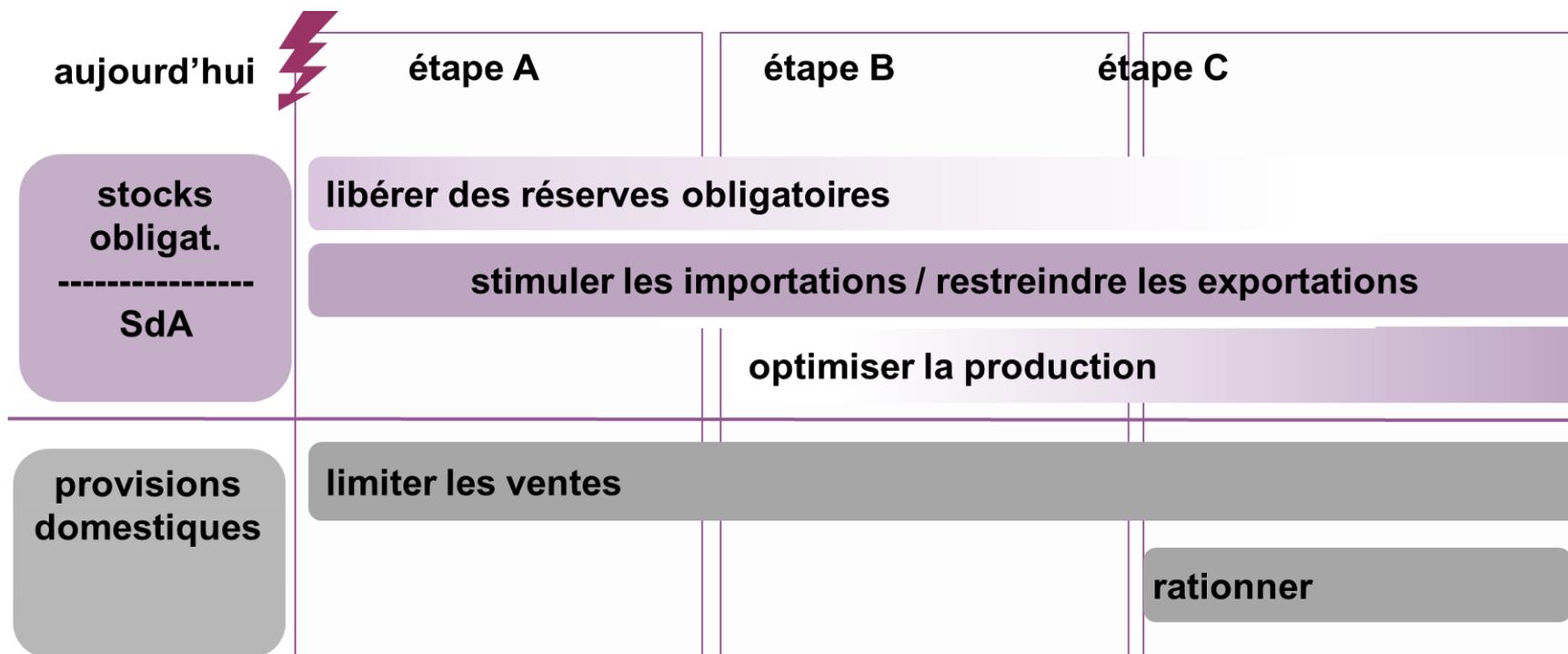
Si la pénurie dure jusqu'à un an, approvisionner équitablement la population, à un niveau réduit

Étape C

Gérer

Garantir un apport de 2300 calories par personne et par jour si la pénurie dure plus d'un an

Instruments du domaine Alimentation





Stockage obligatoire

Produit	Quantité
Huiles et corps gras	4 mois
Sucre	3 mois
Blé tendre et blé dur destinés à l'alimentation humaine, riz	4 mois
Blé tendre à double usage / pour compenser un déficit énergétique	3 mois
Céréales fourragères	2 mois
Protéagineux (désormais uniquement pour les porcs et les volailles)	2 mois
Semences de colza	en cours d'élaboration
Engrais azotés (N pur)	4 mois

Réduction globale des quantités vendues



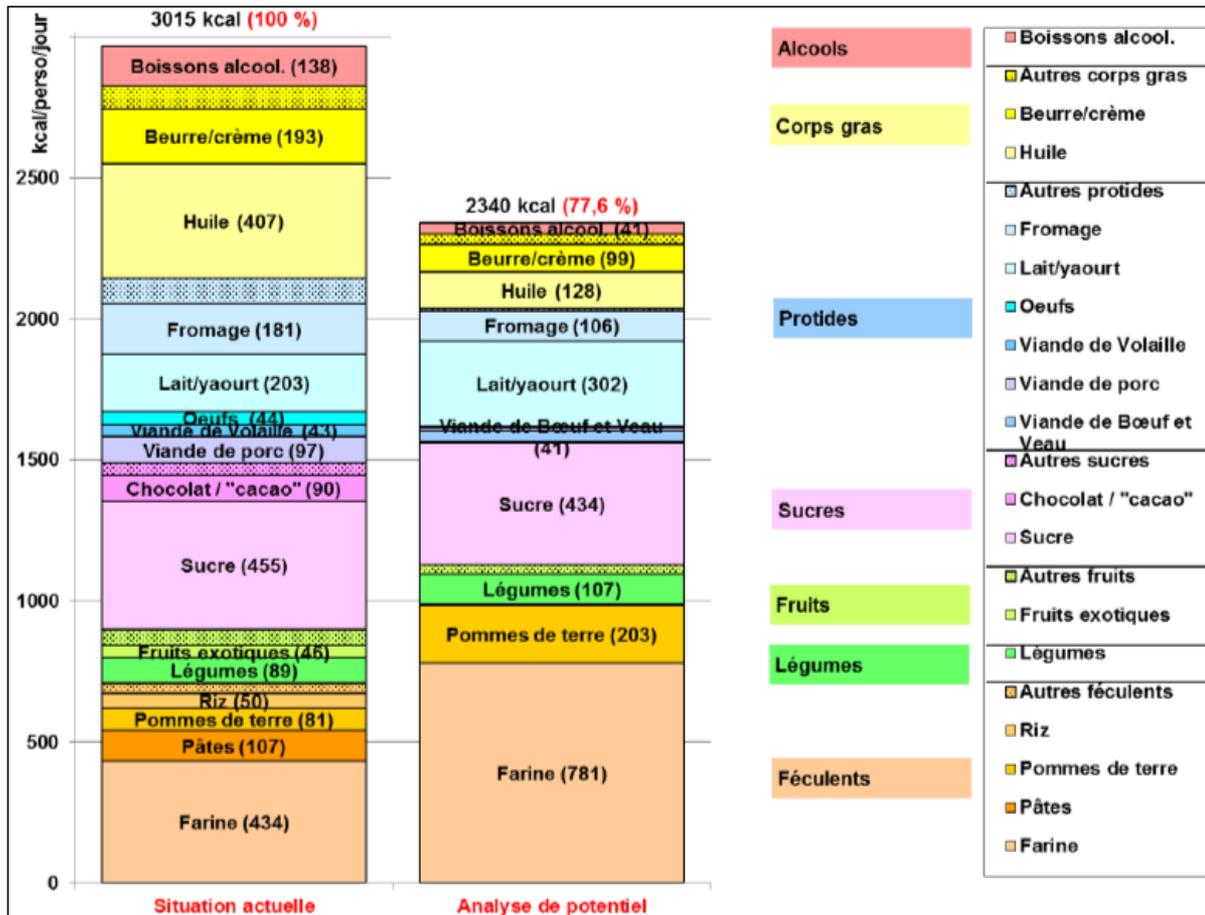
Le commerce de détail assure un approvisionnement permanent de la population – les achats de stockage sont absolument superflus



En cas de problème, il serait envisageable de réduire globalement les quantités vendues

- P. ex. 1 pièce par achat et par personne
- Sans limitation de la fréquence d'achat
- Objectif 1: éviter / diminuer les achats de stockage engendrés par la panique
- Objectif 2: assurer l'approvisionnement en denrées alimentaires dans tout le pays

Surfaces d'assolement / Optimisation de la production



Analyse de potentiel

Une utilisation optimale des surfaces d'assolement permet de nourrir la population avec un apport de quelque 2340 kcal/jour.

Condition: les ressources que constituent les sols sont disponibles et préservées dans leur qualité et quantité prévues. Il faut que tous les autres **intrants soient eux aussi disponibles dans les quantités nécessaires.**

Provisions domestiques



Des provisions...
providentielles



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays OFAE

OFAE

Mes provisions à moi

Boissons

- 9 litres d'eau (par personne)
- autres boissons

Aliments

(pour un bonne semaine)

- riz ou pâtes
- huile ou autre corps gras
- légumes, champignons, fruits en conserve
- viande et poisson en conserve
- salami, viande séchée
- plats cuisinés, par ex. rôsti
- soupes en sachet
- fromage à pâte dure
- bouillon (cube, sachet), sel, poivre

- café, thé/tisane, cacao
- muesli, fruits secs, noix
- légumineuses
- biscottes ou pain suédois
- chocolat
- lait UHT, lait condensé
- sucre, confitures, miel
- nourriture spéciale (pour bébé ou personnes à l'estomac délicat)
- nourriture pour animaux domestiques

Objets et appareils utiles

- radio à piles, lampe de poche (à manivelle), quelques piles en réserve
- bougies, allumettes ou briquet
- réchaud à gaz ou à fondue

Articles d'hygiène et médicaments

- savon, papier WC
- désinfectant
- masque d'hygiène, gants jetables
- médicaments personnels

Question de goût

Vos provisions domestiques doivent aussi refléter les préférences alimentaires des membres de votre famille. Il est bon d'avoir en réserve quelques aliments à consommer froids. Par ailleurs, vous devez stocker correctement les aliments, les consommer dans les délais utiles et les remplacer.

Editeur : OFAE, 3003 Berne, www.bwl.admin.ch
Distribution: OFCL, Distribution des publications fédérales, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch, No d'art. 750.143.F
02.17 1000 860394949